

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : François KLAEYLE à Malika TRANCHINA,
Véronique DEVIGNES à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY,
Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 14 décembre 2012

N° 2012-076

Objet : Dénomination du Pont de Malzéville

Rubrique : 3.5.2

Rapporteur : Jean Pierre FRANOUX

Dans le cadre de la manifestation « NANCY RENAISSANCE » qui se déroulera durant toute l'année 2013, les communes de Malzéville et Nancy ont convenu de donner un nom au Pont dit de Malzéville, construit à l'époque Renaissance.

En effet, cet ouvrage est situé à cheval sur les territoires de Nancy et de Malzéville.

La commission « cadre de vie » qui s'est réunie le 15 novembre 2012, après avoir débattu sur la méthode à adopter, propose que ce soit le Conseil municipal qui choisisse un nom parmi les 3 propositions suivantes :

- Le Pont Renaissance
- Le Pont René II
- Le Pont de Malzéville

La décision du conseil municipal sera ensuite proposée à la Ville de Nancy.

- Pont Renaissance : C'est la période de la construction de ce pont (1496-1501).
- Pont René II : C'est ce duc de Lorraine qui fit construire le pont à partir de 1496 parce qu'il « avait acquis des droits importants à Malzéville ».

- Pont de Malzéville : Avant le pont construit par René II, il y avait un pont de Malzéville. C'est l'appellation qui figure sur tous les documents historiques.

A l'UNANIMITÉ les membres du conseil ont décidé que le vote se fera à main levée,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré et voté à main levée :

- 1 VOIX pour le « Pont René II »,
 - 7 VOIX pour le « Pont de Malzéville »,
 - 14 VOIX pour le « Pont Renaissance »,
- (1 Abstention : Gérard VIRY)**

- ADOPTE la dénomination « Pont Renaissance » pour la voie qui relie Nancy à Malzéville depuis la Rue de Malzéville (ancien Pont de Pierre).

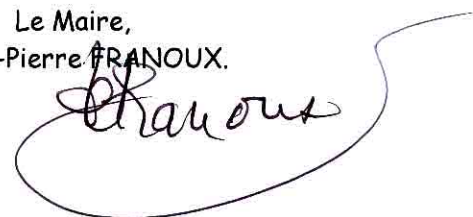
La présente délibération sera notifiée à la Ville de Nancy.

Date : 20 décembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 21 décembre 2012

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.



Accusé de réception en préfecture
054-215403395-20121220-2012-076-DE
Date de télétransmission : 24/12/2012
Date de réception préfecture : 24/12/2012